



REGLEMENT DIVISION 2

Article 1 : Cette compétition est réservée aux joueurs Régionaux uniquement.
R1, R2, R3, R4

Article 2 : Une équipe est composée de 3 joueurs :

- 1 joueur à la Libre ;
- 1 joueur à la Bande ;
- 1 joueur aux 3 bandes.

Nota : Un joueur pourra jouer dans 2 équipes différentes, à condition que ces dernières ne soient pas dans la même division.

Article 3 : Handicap

MODE DE JEU	R1	R2	R3	R4
LIBRE	150	100	70	50
BANDE	60	40	X	
3 BANDES	20	15		

Article 4 : Les rencontres auront lieu en date butoir le dimanche matin à 9H00 (rendez-vous à 8h30). Toute équipe incomplète au début de la rencontre, sera sanctionnée par un match perdu dans le mode de jeu choisi par l'équipe fautive.

Article 5 : Il y aura plusieurs façons du déroulement du championnat :

- S'il y a 7 équipes ou moins, un championnat en match aller-retour sera programmé si le calendrier le permet, sinon un championnat en match Aller simple avec tirage au sort de l'équipe visitée (le premier du championnat sera déclaré champion du CD59 et sera qualifié pour la finale Ligue, les 3 équipes suivantes se rencontreront en Finale du CD59 pour déterminer le vice-champion et sera qualifié pour la finale Ligue) ;
- S'il y a 8 équipes ou plus, un championnat par poule sera programmé. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer la finale du CD59 et déterminer le champion et le vice-champion, qui seront qualifiés pour la finale Ligue.



REGLEMENT DIVISION 2

Article 6 : La tenue de club est obligatoire pendant les compétitions. Le Directeur de jeu devra signaler sur la feuille de match tout manquement à cet article, ainsi que la non présentation de licence.

Article 7 : Les feuilles de matchs sont à envoyer par mail au Responsable Format dans les 48 heures et les résultats de la compétition seront saisis sur les sites FFBsportif, par le club visité, au plus tard le lendemain de la compétition.

NOE Mickaël
226 rue du cornet 59283 RAIMBEAUCOURT
06.10.43.65.96
mi.noe@laposte.net

Si les résultats ne sont pas envoyés au Responsable Format, dans le temps imparti, la rencontre sera considérée comme non jouée.

Article 8 : Un classement sera établi après chaque rencontre de la façon suivante :

- Rencontre gagnée : 4 points
- Rencontre nulle : 2 points
- Rencontre perdue : 1 point
- Rencontre non jouée : 0 point
- Forfait : éliminé

S'il y a égalité de points de rencontre entre plusieurs clubs, ils seront départagés aux points de match, puis aux pourcentages des points réalisés.

Article 9 : Seuls les joueurs, ayant joués 50% des rencontres de poule, pourront participés à la Finale Départementale.

Le Responsable Format

NOE Mickaël

Lille Hellemmes le : 31 juillet 2011

René Tavergne

Président du Comité Départemental Nord